

# Souffle d'ere



Bulletin de la Formation à l'Éducation Relative à l'Environnement (ERE) en Bourgogne

Édition bi-annuelle

## EDITO

Soutenu par la direction régionale de Jeunesse et sports, le comité régional olympique et sportif rejoint le SFFERE (Système de formation de formateurs à l'éducation relative à l'environnement). Dans ce contexte partenarial, le CROS lance un dispositif de formation pour les animateurs sportifs et les animateurs de centre de loisirs, dont les actions sont aussi accessibles aux enseignants concernés par les activités de pleine nature.

Il s'agit là d'un levier très important en termes d'éducation relative à l'environnement et d'impact sur les milieux naturels : en effet, sur soixante-trois branches sportives représentées en Bourgogne, quinze d'entre elles exercent des sports dans la nature et sur les trois dimensions (eau, air, terre). Ce sont au total environ cent mille pratiquants en Bourgogne, accompagnés par environ cent cinquante éducateurs, qui sont concernés.

Historiquement, on a connu certains conflits d'usage entre pratiquants d'activités de pleine nature et préservation des milieux naturels ; ce qui domine maintenant est la compréhension réciproque et le développement d'une écocitoyenneté impliquant davantage les pratiquants dans le respect et la préservation de l'environnement support de leur activité sportive ou de loisir.

En outre, le sport est de plus en plus pratiqué comme une activité physique et de loisirs et de moins en moins dans un esprit de compétition. Il devient, pour un grand nombre, un moyen et non une finalité : le kayakiste, le véliplanchiste, le marcheur, le passionné d'escalade... sont demandeurs de s'immerger dans la nature et de la comprendre, rapportent les animateurs sportifs. Le comité régional de canoë-Kayak l'a compris depuis plusieurs années et développe des pratiques éco-citoyennes et mobilisatrices, suivi en cela par d'autres fédérations.

Souffle d'ERE rend hommage à cette dynamique et retrace aussi d'autres initiatives bourguignonnes ainsi que les temps forts de SFFERE en 2003 et les rendez-vous à venir.

**Pascale Humbert**

Directrice régionale de l'environnement de Bourgogne

## SOMM'ERE

### CA PEUT SFFERE

- |                                                                     |             |
|---------------------------------------------------------------------|-------------|
|                                                                     | <b>PAGE</b> |
| ■ Les journées de l'ERE sur le thème de l'air                       | <b>2</b>    |
| ■ Décembre dernier : le 3 <sup>ème</sup> forum de formation à l'ERE | <b>3</b>    |
| ■ Le nouveau cru du plan de formation partenarial à l'ERE 2003-2004 | <b>3</b>    |

### BOL D'ERE

- |                       |          |
|-----------------------|----------|
| ■ Ça bouge pour l'ERE | <b>4</b> |
|-----------------------|----------|

### REP'ERE

- |                                                                          |          |
|--------------------------------------------------------------------------|----------|
| ■ Education relative à l'environnement : un projet de société (D. Larue) | <b>5</b> |
|--------------------------------------------------------------------------|----------|

### REPORT'ERE

- |                                                                              |          |
|------------------------------------------------------------------------------|----------|
| ■ Le sport bourguignon au plus près de la nature                             | <b>8</b> |
| ■ La fédération de canoë-kayak en Bourgogne : une démarche exemplaire en ERE |          |

### BRIN D'ERE-B

- |                                                                                 |           |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| ■ Une cité scolaire éco-citoyenne à Joigny                                      | <b>10</b> |
| ■ Le centre de Domois labellisé ISO 14001                                       |           |
| ■ L'ERE au sein de l'Agenda local 21 de la Communauté de Communes de l'Autunois |           |

### BIBLIOTHÈQU'ERE

**11**

### COURANT D'ERE

**12**



Photo Sophie Audin

## GLOSS'ERE

**LES PARTENAIRES DE SFFERE (SYSTÈME DE FORMATION DE FORMATEURS À L'ENVIRONNEMENT)**

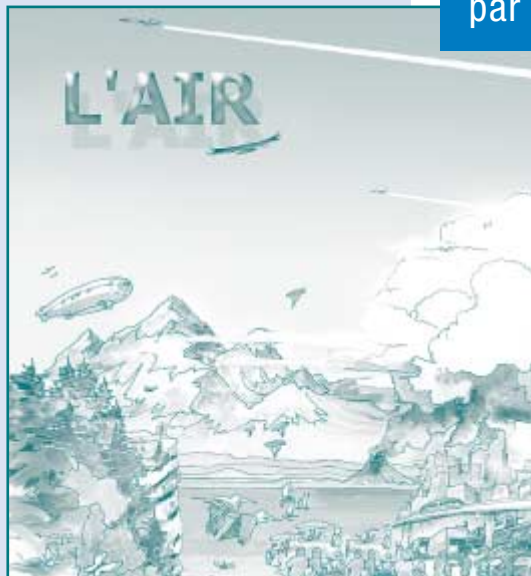
Préfecture de la région de Bourgogne, Conseil régional de Bourgogne, Rectorat de l'académie de Dijon, Université de Bourgogne, DRAF (Direction régionale de l'agriculture et de la forêt), ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), AFPA - Bourgogne (Association pour la formation professionnelle des adultes), CREREB (Collectif régional pour l'éducation relative à l'environnement en Bourgogne), CRAJEP (Coordination régionale des associations de jeunesse et d'éducation populaire), CCSTI (Centre culture scientifique, technique et industrielle), CROS (Comité régional olympique et sportif), DAFCO (Délégation académique à la formation continue), DIREN (Direction régionale de l'environnement), DRJS (Direction régionale de jeunesse et sports), ENESAD (Etablissement national d'enseignement supérieur d'agronomie de Dijon), IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres).

# Edition 2003 des journées de l'ERE

## Le thème : l'air, du 10 au 21 mars 2003

- **52** ÉTABLISSEMENTS
- **100** ENSEIGNANTS
- **1500** ÉLÈVES

## Pour une éducation des comportements par une implication dans l'action



**U**ne opération régionale pour s'informer, se questionner, agir avec ses collègues, ses élèves ou stagiaires dans l'objectif d'acquérir un comportement plus responsable vis-à-vis de l'environnement.

A l'initiative de SFFERE, après l'action régionale sur les déchets en 1998, sur le cadre de vie en 1999, sur l'énergie en 2000, sur l'eau en 2001, sur l'arbre en 2002, ce sont plus d'une cinquantaine d'établissements scolaires (en majorité issus du réseau agricole) et associations de Bourgogne qui ont travaillé sur le thème de l'air sous tous ses aspects.

L'enjeu pour les jeunes et les enseignants impliqués était de faire prendre conscience de la responsabilité de chacun dans les problèmes de la qualité de l'air tant au niveau local que mondial.

Mais comment communiquer, informer les jeunes scolaires et le tout public sur ces enjeux ? C'est le défi qu'ont tenté de relever les établissements qui se sont inscrits aux Journées de l'ERE.

Le guide pédagogique édité par SFFERE et les deux journées de formation qui se sont déroulées en novembre 2002 et janvier 2003 ont permis aux participants d'acquérir une culture environnementale sur l'air et des aides pédagogiques au montage de projets en Education relative à l'environnement. Les temps de rencontre ont été précieux pour échanger et discuter et s'inspirer ensemble sur les projets de chacun.

Entre le 10 et le 21 mars 2003, plus de 1000 élèves ont été impliqués : trente structures mobilisées ont sensibilisé leurs propres élèves et un public local plus large à la problématique de l'air et ont accueilli une vingtaine d'écoles primaires autour d'expositions ou de malettes pédagogiques à travers des animations. Les porteurs de projets ont fait appel à des partenaires extérieurs au système éducatif (centre de contrôle technique, gendarmerie, Mutualité Sociale Agricole, Météo France, OREB, Atmos'air, un preneur de son, médecins, infirmières, parents, ...). Ils ont redoublé de créativité et d'originalité pour proposer des actions pédagogiques de qualité, vivantes et sensibilisatrices : conférence sur la santé et le tabac, questionnaire d'enquête ou quizz avec baptême de l'air en montgolfière (Lycée de Nevers), création d'une pièce de



Les élèves de PERLE ont présenté le contenu de la tablette aux docteurs Edouard Gagnier.

[illegible]

La société a pour objet de faire connaître aux membres les besoins

théâtre par des élèves de 4<sup>ème</sup> sur le thème de la qualité de l'air (Collège de Saint-Pierre-le-Moutier), rencontre inter-génération au Lycée agricole « La Barotte » de Chatillon-Semur autour du thème des cerf-volants avec l'école Marmont de Chatillon-sur-

Seine, mesure du niveau de pollution des gaz de pots d'échappement sur les deux roues au sein des lycées, animation des diverses activités pédagogiques par des élèves à d'autres élèves (Collège Carnot, Lycée de Semur-en-Auxois), ...

Malgré un thème difficile à aborder pour les jeunes et adultes, l'air étant impalpable, inodore, invisible, les actions pédagogiques proposées furent nombreuses (plus de 100) et d'une grande richesse et originalité.

Magalie JEUDY - F.O.L. 21  
Animatrice de l'action régionale pour SFFERE



Le guide pédagogique est téléchargeable sur le site de l'OREB : [www.oreb.org/SFFERE](http://www.oreb.org/SFFERE)



## ÇA PEUT SFFERE / EN BREF

**Le nouveau cru du plan de formation partenarial à l'ERE 2003-2004 vous attend !**

**Les 11 et 12 décembre dernier s'est tenu à l'IUFM de Bourgogne le 3<sup>ème</sup> forum de formation à l'ERE**

*réalisé en partenariat avec les acteurs de la formation, de l'éducation et de l'environnement réunis au sein du SFFERE*

**V**ous êtes enseignant, formateur, animateur bourguignon et vous souhaitez intégrer plus d'éducation relative à l'environnement dans vos cours, vos animations ou vous souhaitez développer un projet d'établissement sur l'environnement, participez gratuitement aux formations SFFERE. Planisffere recense une trentaine d'offres de formation qui se dérouleront de septembre 2003 à juin 2004. Vous pouvez consulter les stages sur le site : [www.oreb.org/SFFERE](http://www.oreb.org/SFFERE)

**150 enseignants, formateurs, animateurs bourguignons sont venus se former.**

**16 thèmes environnementaux ont été abordés dans différents types d'ateliers :** échanges de pratiques et communication-débat. Les participants ont pu suivre un parcours à la carte pour se sensibiliser aux problématiques environnementales, découvrir des outils pédagogiques...

Un « Carrefour des projets », forum aux actions partenariales en Education relative à l'environnement, présentait sous forme de stands des cadres d'action concrets. Le 11 décembre au soir, Claude LORIUS, membre de l'Académie des Sciences, médaille d'or du CNRS 2002, a donné une conférence sur le thème « Climat et société : le regard des glaces ».

**Rendez-vous en décembre 2004 pour le 4<sup>ème</sup> forum SFFERE.** (→ voir en dernière page)

**Vous travaillez au sein de l'éducation nationale ou de l'enseignement agricole, alors vous pouvez vous inscrire dans certaines actions de formation grâce votre plan de formation. Allez vite le consulter.**

Cette année, des formations auront lieu proches de chez vous, dans quatre villes des quatre départements bourguignons : un séminaire et une journée de formation pour vous permettre de participer aux journées de l'ERE en mars 2003. (→ voir en dernière page)



## TRAIT DE CARACTERE



## ÇA BOUGE POUR L'ERE

Fin août-début septembre 2002, s'est tenu à Johannesburg, le Sommet mondial du développement durable. Il réunissait 191 Etats et s'était donné pour objectif, dix ans après le Sommet de la Terre de Rio, de doter l'humanité d'un plan d'action pour mettre en œuvre le développement durable (DD).

Il est « impossible de dire que le Sommet de Johannesburg marquera positivement l'Histoire » dit Roland Gérard, coordonnateur du Collectif français pour l'éducation à l'environnement (1). Néanmoins, ce sommet a permis à des états, des groupes, des jeunes, des ONG représentant la société civile de se rencontrer, de se parler, de s'écouter. Remarquons qu'en France, jamais le concept de DD n'aura autant été explicité par les médias. A la veille de ce sommet, « 77% des Français déclaraient ne jamais avoir entendu parler de DD », 32% seulement fin mai 2003.

En matière d'éducation, même si ce n'était pas encore son heure, plusieurs initiatives ont été prises dont l'idée d'une décennie de l'éducation vers le développement durable. Elle se déroulerait de 2005 à 2015. En France, une fiche (n°12) a été produite par le Ministère de l'écologie et du développement durable ; elle est consacrée à l'éducation, l'information (2) et la communication de l'UNESCO de son côté a mis au point un cédérom « Enseigner et apprendre pour un avenir viable » (3).

→ Fin novembre 2002, pour la première fois, un séminaire gouvernemental a eu lieu sur le développement durable (4). Tous les ministres ont été appelés à se mobiliser « pour recenser, organiser et hiérarchiser les actions à mener ». La stratégie nationale élaborée par le Conseil national du développement durable (CNDD) doit constituer un véritable « plan de bataille ». Le thème 4 est intitulé « Information, sensibilisation, éducation, participation au public ». Il est reconnu que de nombreuses initiatives en matière d'ERE ont déjà été prises sur le terrain mais « il s'agit désormais de les généraliser dans un cadre cohérent » : redéfinir la part de chaque discipline dans l'ERE, renforcer les partenariats régionaux, relancer l'opération « 1000 défis pour ma planète » dès cette année sur le thème du DD... Une mission visant à renforcer l'éducation et la formation à l'environnement a été confiée au professeur Ricard (Université Bordeaux 3).

→ Un débat national sur la politique énergétique de notre pays a été lancé, « de façon très ouverte », par Nicole Fontaine, Ministre déléguée à l'Industrie (5). Des incitations à organiser des débats en classe sont données et les élèves sont invités à échanger sur ce site. Au terme de cette « expérience innovante de démocratie participative » qui, espérons-le, ne restera pas qu'une simple entreprise de communication, le Parlement sera saisi d'un projet de loi qui fixera les grandes orientations de notre politique énergétique pour les trois prochaines décennies.

→ Dans ce même cadre, le « Printemps de l'environnement » a été nommé cette année la « Semaine du développement durable ». Elle s'est déroulée du 2 au 7 juin 2003.

→ Exceptionnel ! Le 18 décembre 2002, 93 députés ont déposé une proposition de loi (n°484) visant à « rendre obligatoire l'enseignement des questions environnementales à l'école et au collège ». Il est proposé que l'ERE devienne « une discipline à part entière » et fasse « l'objet d'un enseignement distinct avec un horaire précis ». Vieille discussion des années 80, alors que tout le monde prône bien souvent l'intégration de l'ERE dans toutes les disciplines ou, au contraire, prône le transdisciplinaire, en réalité difficile à mettre en œuvre. Donner un horaire à l'ERE serait peut-être une solution pour des pratiques pédagogiques plus effectives ?

→ Le président de la République a souhaité que soit adossée à la Constitution une charte de l'environnement (6). Une commission présidée par Yves Coppens, académicien, paléontologue codécouvreur de « Lucy », célèbre fossile d'australopithèque, a été chargée de rédiger cette charte. Un projet a été remis en avril 2003 à Mme Bachelot afin qu'un texte, retravaillé par le gouvernement, soit adopté en juin par le Parlement. Le tout, devant aboutir à une révision constitutionnelle ! En fait, le groupe a déposé deux versions ; la polémique porte sur l'inscription du principe de précaution dans le texte. Pour certains, cela pourrait être un frein à l'innovation et devrait être remplacé, dans une version édulcorée, par une simple démarche de précaution. Christian Brodhag a souhaité que la France, avec cette charte, envoie un message plus fort à ses voisins européens.

→ Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, a demandé à l'Inspection générale de l'Education nationale d'effectuer un état des lieux de l'ERE. Le constat qui ressort du rapport d'étape est que, « malgré l'existence de réussites ponctuelles brillantes reposant sur des académies pilotes et des équipes passionnées (merci), il n'existe pas de véritable éducation à l'environnement dans notre système éducatif ». On pourra trouver, sur le site du ministère (7) les raisons invoquées. L'objectif est de délimiter « un domaine réservé à l'environnement, comme nous le faisons pour l'éducation civique ».

→ Autre bonne nouvelle : la circulaire de préparation de la rentrée 2003 dans les écoles, les collèges et les lycées – encart du Bulletin officiel de l'Education nationale, BO n°14 du 3 avril 2003 (8) – comporte un chapitre « Former à des comportements responsables et prévenir les conduites à risque » avec un paragraphe spécial sur « l'éducation à l'environnement pour un développement durable ».

→ De même, « l'engagement des jeunes », préconisé par Luc Ferry, incite les jeunes à s'investir dans des actions utiles à la collectivité, entre autres, dans le domaine de l'environnement, par exemple « une affaire qui roule » (sillonner la France en roulotte pour sensibiliser les jeunes à l'environnement), « l'eau, un patrimoine commun », un projet de reboisement dans un village du Burkina Faso...

Avec cette abondance de faits nouveaux - du jamais vu, de mémoire de vieux loup d'ERE ! - nous devons être optimistes. Mais, restons encore vigilants, tenaces, persévérants pour continuer à développer l'ERE dans tous les domaines de l'éducation, de la formation et pour tous les acteurs de la société civile (collectivités locales, associations, entreprises...). Affaire à suivre...

Jean-Charles ALLAIN  
IUFM de Bourgogne

(1) <http://www.planetere.org/>

(2) [www.environnement.gouv.fr/international/johannesburg2002/fich12.htm](http://www.environnement.gouv.fr/international/johannesburg2002/fich12.htm).

(3) [www.unesco.org/education/tlsf](http://www.unesco.org/education/tlsf)

(4) <http://www.environnement.gouv.fr/telch/2002-t4/dossier-seminaire28novembre2002.pdf>.

(5) <http://www.debat-energie.gouv.fr/site/>

(6) <http://www.charte.environnement.gouv.fr/>

(7) <http://www.education.gouv.fr/actu/element.php?itemID=20033121720>

(8) <http://www.education.gouv.fr/bo/2003/14/default.htm>

**Le temps s'accélère pour l'Education Relative à l'Environnement ! Effet de mode, opportunisme politique ou évolution majeure de nos sociétés ? L'éducation relative à l'environnement, bénéficiant du mouvement que le concept de développement durable a pour le moins fédéré, se trouve aujourd'hui questionnée au plus haut niveau de l'état : Mission Ricard, Commission du Développement Durable, déclaration volontariste de Monsieur Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire (1) ... Serions-nous à l'aube de ce que certains pionniers de l'éducation relative à l'environnement revendiquaient depuis des années ? En tout état de cause, la dynamique enclenchée**

**est réelle ! Mais des effets d'annonces aux changements souhaités des mentalités et des comportements en matière de gestion environnementale, la tâche est ambitieuse. Elle implique notamment de préciser les finalités de cette mobilisation, de concevoir une politique de formation globale et de clarifier les compétences précisément visées.**

# ERE

## UN PROJET DE SOCIÉTÉ

*Dominique Larue - CPIE de l'Autunois*

**Pour aborder ces différentes questions, je propose :**

→ **de montrer comment le concept de performance peut nous aider à repérer les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une politique de développement durable,**

→ **de repérer comment la notion de compétence peut servir à mieux cerner les attendus d'une politique éducative en matière d'environnement,**

→ **d'identifier les axes méthodologiques d'ingénierie et de recherche pour sérier le champ de responsabilité et d'intervention de la communauté éducative en matière d'environnement.**

### De la performance environnementale à la compétence environnementale

**L**a demande d'une éducation relative à l'environnement a pris corps dans les années 1970, en même temps que grandissait la conscience des problèmes de pollution et de pillage des ressources de la planète. Les premiers esprits qui s'exprimèrent à ce sujet passèrent pour de doux utopistes et leurs prises de positions suscitèrent souvent critiques et moqueries. Aujourd'hui, à l'heure où des conférences internationales réunissent les chefs d'Etats pour tenter de trouver la voie d'un consensus vers une nouvelle gouvernance environnementale, ces précurseurs ne font plus sourire. Leur pertinence fut de nous alerter sur un indicateur majeur des dysfonctionnements de nos sociétés, la contre-performance environnementale !

Parler de contre-performance et, par opposition, de performance environnementale mérite quelques définitions ! Dans le champ de l'entreprise, la performance peut être lue comme le résultat de plusieurs paramètres : les compétences à l'œuvre, la motivation de ses acteurs et l'efficacité du management, l'organisation du travail et des services, les ressources logistiques, financières et humaines mobilisées et enfin la prise en compte des paramètres contextuels

législatifs ou économiques. Utiliser ce concept à propos de la question environnementale permet d'appréhender un phénomène dont la dimension systémique n'aura échappé à personne. Considérons nos sociétés comme de gigantesques organisations. Leur « performance environnementale » relèverait de leur capacité à générer des plus-values environnementales ou/et de cesser de produire des dégradations ! Par analogie avec la définition présentée précédemment, cette performance serait le résultat des compétences existantes, des motivations individuelles et collectives à agir pour une meilleure gestion environnementale, de la pertinence des organisations humaines au regard des impératifs environnementaux et enfin des ressources humaines, logistiques et financières mobilisées pour en assurer la gestion !

Ainsi, mettre en œuvre un projet sociétal de développement durable interroge différentes sphères de l'action publique : stratégique, économique, technologique, sociale, judiciaire, éducative. Concrètement, le programme d'action découlant de cette volonté pourrait se décliner selon les registres suivants :

> **L'organisation** souhaitable des différents secteurs

de l'activité : aménagement du territoire, type de transport privilégié, politique énergétique, politique de prévention des risques, droits et devoirs du citoyen, place de la formation...

> La manière dont la puissance publique entend **diffuser, promouvoir** son système de valeurs et **faire respecter** les lois qui vont régir son organisation.

> **Les ressources** logistiques, financières, humaines nécessaires à la mise en œuvre du projet de société.

> **Les indicateurs environnementaux** qui permettront de valider les partis pris stratégiques ou de les modifier.

> **Les compétences** qu'il conviendra de développer pour permettre la mise en œuvre de ce projet de société.

Ce dernier point interpelle directement la communauté éducative et suscite diverses questions : l'enjeu de l'Education relative à l'Environnement peut-il être le développement des compétences, sachant que conceptuellement, le terme de compétences relève davantage du champ de la formation que de celui de l'éducation ? La performance environnementale ne dépendant pas uniquement du développement des compétences, quel niveau de responsabilité peut assumer la communauté éducative dans la mise en œuvre d'un tel projet de société ? Enfin, quelle démarche permettrait d'enclencher l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique éducative globale répondant aux enjeux de développement des compétences environnementales ?





## Le concept de compétence pour éclairer le projet éducatif relatif à l'environnement.

**E**ducation, sensibilisation, formation, information, enseignement, animation..., toutes ces fonctions procèdent d'une perspective de changement exprimé en termes divers : savoirs, compétences, actions, prises de conscience, comportements, attitudes, capacités, développement, valeurs... Elles se distinguent cependant par leur contexte d'application, leur public, leur temporalité, l'ampleur et la nature du changement espéré...

Que dire alors de l'Education relative à l'Environnement ? En fait celle-ci s'apparente à un processus global, s'adressant à la personne tout au long de son existence et s'alimentant des situations pédagogiques diverses et variées que sont la formation (formation de l'éco-citoyen), l'enseignement (acquisition de connaissances environnementales), l'animation (action de terrain), l'information (prise de conscience), la sensibilisation (motivation à agir)... Chacune de ces fonctions serait donc *a priori* constitutive de l'ERE et indispensable à sa mise en œuvre dans une double finalité : l'épanouissement de la personne d'une part et d'autre part la réalisation d'un projet d'Humanité répondant à l'idéologie et aux valeurs de la société, en l'occurrence celles du développement durable pour ce qui se dessine aujourd'hui.

Le concept de compétences, quant à lui, est culturellement lié aux contextes professionnels, et, d'un point de vue didactique, au champ de la formation. La définition issue des travaux préparatoires aux Journées de Deauville organisées par le MEDEF en 1998 en témoigne : *La compétence professionnelle est une combinaison de connaissances, savoir-faire, expériences et comportements s'exerçant dans un contexte précis. Elle se constate lors de sa mise en œuvre en situation professionnelle à partir de laquelle elle est validable.*

M. de Montmollin (2), quant à lui, définit ainsi la compétence : « Ensemble stabilisé de savoirs et de savoir-faire, de conduite types, de procédures standard, de type de raisonnement que l'on peut mettre en œuvre sans apprentissage nouveau ». Enfin pour G. Malglaive (3), la compétence est « une structure dynamique dont le moteur n'est autre que l'activité ».

Toutes ces définitions ont en commun un paramètre, le rapport à l'activité. Ainsi la compétence ne prendrait corps que dans les savoirs agis, et non pas dans les savoirs acquis ! Je peux connaître par cœur les équations chimiques descriptives des différentes pollutions de l'eau. Je peux les réciter et éventuellement les apprendre à d'autres. Je n'aurai démontré que ma compétence à reformuler oralement un savoir théorique ou à enseigner celui-ci. En aucun cas, je n'aurai fait preuve d'une quelconque compétence environnementale. Cette dernière ne peut en fait exister que dans la réalité d'une action, d'un agir. Développer une compétence environnementale suppose donc de développer cet « agir » ! Louis Goffin, professeur et chercheur en Education relative à l'Environnement, reconnaît cette importance de l'agir en ajoutant, à la trilogie des savoirs, savoir-faire et savoir être, un « *savoir agir* ». L'intérêt de ce concept est de considérer que cet agir, puisqu'il dépend d'un « savoir » est a priori transmissible en tant qu'objet de formation ! Pour autant, l'agir ne serait-il que dépendant d'un savoir ? Et si l'activité est le « *moteur de cette structure dynamique qu'est la compétence* » pour paraphraser la formule de G. Malglaive, quel est le moteur de l'activité, condition *sine qua non* de l'existence d'une compétence ? Pour Le Boterf, l'agir compétent résulte de trois dimensions : un **savoir** agir (constitués des savoirs théoriques, savoir-faire procéduraux, savoirs pratiques et savoirs de l'expérience), un **vouloir** agir (expression du désir, de l'aspiration, de la motivation) et un **pouvoir** agir (résultat de l'organisation et des moyens alloués à l'action). À ces trois conditions de « l'agir compétent », je rajouterai pour ma part le « **devoir** agir », lié à l'intégration des normes et valeurs.

J'entends déjà la saine critique s'opposant à assimiler l'idéal éducatif de liberté, d'autonomie et de responsabilité à l'adoption de comportements, attitudes et valeurs donnés, fussent-ils pertinents pour produire la compétence environnementale attendue ! Pour autant, comment se sortir de ce paradoxe qui enferme la perspective éducative dans une double contrainte : développer la liberté, l'autonomie, la responsabilité d'une part, et d'autre part promouvoir le modèle de l'éco-citoyen forcément défini par d'autres personnes que l'éduqué lui-même ? Répondre à ce paradoxe, c'est prendre le risque de lever une illusion : celle d'une éducation qui n'aurait d'autre dessein que l'épanouissement de l'individu, indépendamment du projet de l'éducateur. Refuser de répondre, c'est paradoxalement prendre le même risque puisqu'en fin de compte, cette non-réponse relèverait encore du choix de l'éducateur.

Comme l'affirmait Gisèle De Faily (4), il n'y a pas d'éducation neutre, et parce qu'il n'y a pas d'éducation neutre, il convient sans doute d'explicitier ce qui sous-tend celle que l'on veut mettre en place. Dans cette perspective, le concept de compétence prenant corps dans l'agir, et impliquant les notions de savoir, vouloir, devoir et pouvoir, pourrait aider à cette explicitation. D'ailleurs, comme le suggèrent Eric Brangier et Cyril Tarquinio (5), « *qu'est-ce qu'une*

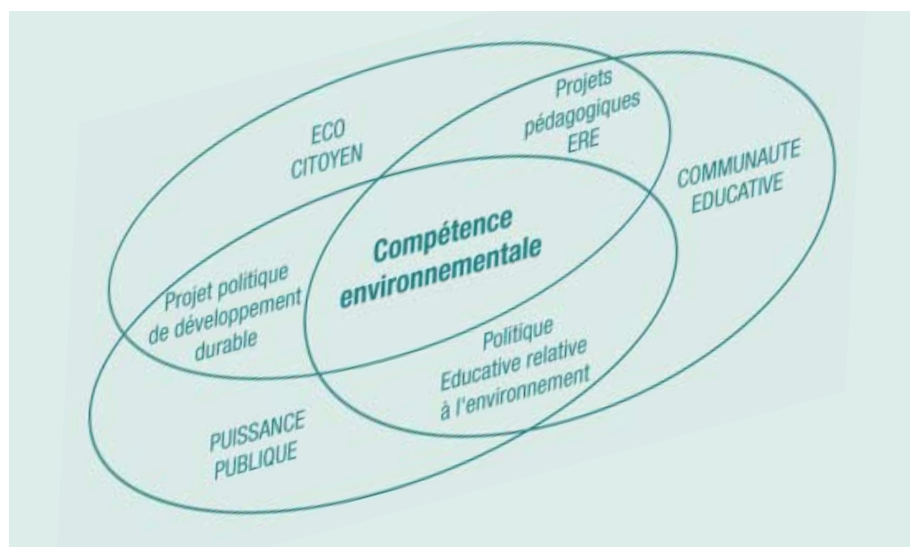
*compétence sinon une dimension de l'homme au travail (ou plus généralement en activité) reconnue comme cohérente avec les projets économiques, politiques ou idéologiques d'une entreprise ou d'une société* ». Cette manière globale d'appréhender la compétence nous rapproche alors sensiblement des finalités de l'Education relative à l'Environnement, sensée affirmer valeurs, savoirs, savoir-faire et motivations à agir... pour peu que le projet de la société à ce sujet puisse s'affirmer !

Education Relative à l'Environnement : une responsabilité à partager, des recherches et expérimentations à engager.

**P**our Philippe Carré et Pierre Caspar (6), « *si les individus sont bien les entrepreneurs de leurs propres compétences, ils n'en sont pas les seuls responsables. Le contexte social et organisationnel dans lequel ils se situent et doivent agir partage cette responsabilité* ». Ainsi, la fonction éducative apparaît ne pas être le seul facteur de développement des compétences. L'individu lui-même, de par ses propres motivations est acteur de son développement. Chacune de ses expériences, professionnelles, militantes, privées, est une occasion d'influencer sa vision du monde, de renforcer ses connaissances et ses habiletés. Enfin, le contexte dans lequel il agit est également source de motivation et d'apprentissage, mais aussi ressources financières, logistiques, techniques pour rendre possible « son agir ». Dans cette perspective, le développement des compétences environnementales apparaît relever d'un partage de responsabilité entre :

- > l'individu décidant de ses comportements (y compris de ses apprentissages),
- > la communauté éducative en charge de l'accompagner dans l'évolution de ses savoirs, savoir-faire, attitudes, comportements et valeurs,
- > les puissances publiques responsables du contexte économique, social, matériel, politique et législatif dans lequel il agit.

Cette triple responsabilité peut se représenter dans le schéma suivant, dans lequel la zone d'intersection des trois ensembles représente cette compétence recherchée, produit de la mise en cohérence du système.



Cette triple responsabilité confirme que le projet éducatif que sous-tend le concept d'ERE relève d'une élaboration complexe que les pédagogues ne sauraient porter seuls. Trois niveaux d'ingénierie se superposent, définissant trois niveaux d'acteurs, de responsabilités et de décisions et trois objets différents d'évaluation (7).

## INGÉNIERIE DE LA COMPÉTENCE ENVIRONNEMENTALE

À l'échelle locale, nationale ou planétaire, en fonction d'une perspective environnementale définie, il s'agit de définir les paramètres organisationnels, législatifs, managériaux, logistiques, financiers et techniques, de même que les savoirs et les savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre d'une compétence sensée générer une performance environnementale mesurable dans le contexte considéré.

Ce niveau d'ingénierie renvoie au projet politique d'un territoire et aux arbitrages stratégiques qui définiront le cadre de l'action. Il interpelle directement la fonction de décideur, qu'il s'agisse d'un chef d'Etat, d'un Maire ou d'un chef d'établissement. Les indicateurs d'évaluation sont ceux de la **performance environnementale** recherchée et se déclinent en faits environnementaux mesurables : amélioration du cadre de vie, diminution des nuisances sonores, maintien de la biodiversité, consommation des ressources...

## INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Compte tenu des savoirs et des savoir-faire identifiés comme susceptibles de faciliter la mise en œuvre d'une compétence utile à la stratégie d'amélioration de la performance environnementale, compte tenu également des publics cibles des opérations de formation, il convient de concevoir des dispositifs et des parcours de formation pertinents au regard des objectifs d'acquisition de ces savoirs et pratiques. Cette ingénierie implique de définir tant les objectifs d'acquisition, que les formes des formations : durées, certifications, cursus, archétypes de formation, supports... Les services directement responsables

de ces questions sont les ministères valideurs des différents diplômes scolaires, universitaires et professionnels, les organismes de formation, les organisations professionnelles, voire tout responsable de structure qui constate une insuffisance de résultats environnementaux dans les pratiques des équipes qu'il manage. L'évaluation porte alors sur la capacité du dispositif de formation à produire les **comportements, procédures et gestes techniques attendus** dans le contexte d'intervention.

## INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

Enfin, il convient d'élaborer le projet pédagogique et de le mettre en œuvre : concevoir des modules de formation, des démarches pédagogiques, créer et animer des séances de formation, des mises en situations, des supports... Enseignants, formateurs, animateurs, éducateurs sont les acteurs professionnels de cette ingénierie dont l'attention se cristallisera sur trois objets : **les savoirs et les savoir-faire** à transmettre, **la participation et la motivation** des bénéficiaires de l'action pédagogique et **la situation de formation** intégrant l'environnement de l'intervention, le processus de mobilisation et la relation pédagogique. Les indicateurs d'évaluation seront choisis en fonction des trois objets de préoccupation cités. L'environnement n'y figurera alors qu'en tant que support, terrain d'expérimentation, élément de contenu, objet d'analyse et de commentaires mais certainement pas d'évaluation.

L'ambition d'un projet de société visant la reconstruction de son rapport à l'environnement se profile au regard de ces trois niveaux d'ingénierie et des responsabilités et des niveaux d'implication qu'ils supposent. La charte du développement durable et de son triptyque : environnement, économie, social, ne pourra donc se satisfaire de la symbolique constitutionnelle. Si les intentions sont conformes au discours, gageons qu'une politique nationale cohérente en matière d'Education Relative à l'environnement pour un développement durable devra donc se décliner.

Afin d'en expliciter les perspectives, **trois champs de recherche et d'expérimentation** sont à enclencher :

- > L'explicitation des valeurs qu'entend promouvoir la société à ce sujet, la définition du concept de développement durable ne sachant tenir lieu de référentiel de valeurs.

- > L'identification des savoirs nécessaires et suffisants pour construire une culture du développement durable.

- > La détermination des pratiques citoyennes et professionnelles dans le champ de l'économie, du social et de l'environnement propices à garantir le développement durable.

Prendre en compte ces trois dimensions suppose de se doter :

- > d'espace de concertation et de projet, qu'ils s'agissent de structures territoriales (réseaux, groupements, contrats locaux...), d'organisations pédagogiques (groupes projets, équipes pluridisciplinaires...), de réseaux de recherche et d'expérimentation (université, entreprises, collectivités...),
- > d'outils administratifs, politiques et financiers facilitant l'échange et le développement d'actions.

Une telle politique participative suppose alors de mobiliser d'autres compétences qu'environnementales : initier et coordonner des projets, animer des équipes pluridisciplinaires, conduire des médiations, piloter des changements institutionnels dans des environnements complexes (management environnemental, politique de formation, sensibilisation des décideurs...), communiquer...

Autant de compétences à développer au sein de nos institutions... Autant d'enjeux pour une formation professionnelle d'agent de développement d'un genre particulier... Durable ?

1 - Allocution de Xavier DARCOS, ministre délégué à l'enseignement scolaire lors de l'ouverture des assises de " La Charte de l'environnement", lundi 17 janvier 2003 à Pau en présence de Madame Roselyne Bachelot, Ministre de l'Ecologie et du développement durable.

2 - M. de MONTMOLLIN : L'intelligence de la tâche. Eléments d'ergonomie cognitive, Berne, 1984

3 - Gérard MALGLAIVE – Enseigner à des adultes, Paris PUF, 1990

4 - Gisèle de FAILLY : Fondatrice des CEMEA

5 - Eric BRANGIER, Cyril TAQUINIO : La compétence : modèle et usages : l'émergence d'une nouvelle norme sociale, Connexions n°70, 1998

6 - Philippe CARRE et Pierre CASPAR – Traité des sciences et des Techniques de la formation, p.347, édit. Dunod, Paris 1999

7 - Roger ALCARAZ, Mémoire de 3ème cycle, « De l'ingénierie de la formation à l'ingénierie de la compétence », Bibliothèque du CNAM

## REPORT'ERE

## L'ANIMATION PLEINE NATURE ET L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT



### Le sport bourguignon au plus près de la nature

Le Comité Régional Olympique et Sportif de Bourgogne (C.R.O.S.) représente et fédère 66 disciplines sportives de toutes les mouvances, qu'il s'agisse de sports collectifs ou individuels, de pratiques en salle ou de pleine nature, etc. Au total, cela représente près de 4500 clubs, 350 000 licenciés et environ 45 000 manifestations sportives officielles.

Les sports de pleine nature y occupent une place essentielle et permettent à la fois une pratique de compétition mais aussi de loisirs pour près de 130 000 pratiquants. On y retrouve entre autres l'escalade, la randonnée pédestre, le canoë kayak, l'aviron, la spéléologie, le parachutisme, etc.

Toutes ces pratiques doivent évoluer en harmonie avec leur environnement naturel (l'eau, la terre, l'air) dans le souci perpétuel de le préserver. Historiquement, de nombreux conflits ont entaché et pollué les relations entre pratiquants sportifs et défenseurs de l'environnement. Les raisons à cela sont nombreuses et sont issues d'une manière générale d'une méconnaissance des deux entités.

Parallèlement à ce constat, plusieurs points de convergence sont venus concrétiser des actions en Education Relative à l'environnement :

- > état des lieux des besoins en ERE mené par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports en 2001 via le CPIE Pays de l'Autunois,
- > adhésion du CROS de Bourgogne aux comités de pilotage et technique de SFFERE avec la mise en place « d'un correspondant environnement » pour l'ensemble du secteur sportif de Bourgogne.

Donc, dans un souci de préserver les lieux de pratiques et de sensibiliser, informer et former l'ensemble des dirigeants sportifs des activités physiques de pleine nature à la problématique de l'environnement, le CROS de Bourgogne, en parfaite collaboration avec SFFERE, a impulsé un programme d'actions « environnement »

pour l'année 2003. Deux volets peuvent se dégager de ce programme : une charte environnement et six modules de formation en Education Relative à l'Environnement.

**La charte environnement** est un acte politique fort de l'ensemble du mouvement sportif bourguignon démontrant sa volonté de s'unifier autour de la problématique environnement et d'engager les 15 filières concernées dans un processus d'actions tourné vers une plus grande prise en compte de l'environnement dans le sport. L'adhésion à cette charte doit représenter une démarche volontaire afin d'être efficace. Elle se veut générale afin de respecter les spécificités et les caractéristiques de chaque discipline. Celles-ci s'engagent ensuite à la décliner, à en faire la promotion à tous les échelons (régional, départemental, club) et veiller à sa diffusion. Un comité de pilotage interne au CROS sera attentif au bon développement de la charte.

#### SIX MODULES DE FORMATION

(animés par le CPIE Pays de l'Autunois et financés par la DRJS) sont proposés pour l'année 2003 à l'ensemble des dirigeants et des animateurs de la filière sportive et socioculturelle.

Les thèmes sont les suivants :

- > Développer le respect de l'environnement dans sa filière : quelle stratégie pour quel projet ? Comment mettre en œuvre la charte environnementale dans sa filière ?
- > Législation, acteurs, partenaires et dispositifs d'actions en ERE.
- > Élaborer des outils pédagogiques pour développer l'ERE dans les filières sportives de pleine nature.
- > Gestion et la valorisation des espaces : législation, partenaires et dispositifs d'action.
- > L'accueil du public sur des sites naturels : précaution, balisage, aménagements.
- > Education relative à l'environnement : du site à la visite guidée, milieux naturels et patrimoine.

#### Pour tout renseignement,

vous pouvez contacter Thierry RAQUIN (CROS de Bourgogne) au 03.80.43.24.59.





## La fédération de canoë-kayak en Bourgogne : une démarche phare en ERE

### ■ À propos des valeurs

Respecter l'environnement est l'une des valeurs fortes de la Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK) et par conséquent du comité régional de Bourgogne. Le canoë-kayak est d'ailleurs un moyen de découverte du milieu naturel et d'exploration extraordinaire.

Depuis plusieurs années, de nombreuses actions liées à la découverte et à la protection du milieu naturel ont été mises en place par les structures canoë kayak à tous les niveaux (Fédération, comité régional, comités départementaux, clubs).

### ■ « Pagaies Couleurs » : un support pédagogique pour l'éducation à l'environnement

Lancé en 1997 par la FFCK, *Pagaie Couleur* est un outil d'évaluation intégrant à la fois le niveau technique, les compétences en matière de sécurité et en environnement. Cet outil fonctionne comme les ceintures en judo. Le débutant est *Pagaie Blanche*, le confirmé *Pagaie Noire*. L'évaluation « environnement » permet au moniteur de se fixer des objectifs pédagogiques et par conséquent de décliner des contenus en éducation à l'environnement pour chacun des niveaux.

### ■ La charte Eco-Pagayeur

Du pratiquant occasionnel au cadre, en passant par le dirigeant de club, de comité départemental ou régional, chacun doit s'engager à son niveau. Cet engagement définit les rôles et devoirs de chacun en matière d'éducation à l'environnement et de protection du milieu naturel.

L'ensemble de ces engagements peut être intégré à la charte régionale environnement de l'éco-pagayeur bourguignons, qui comprend deux volets :



→ le code du pratiquant, c'est la *charte Eco-Pagayeur* signée entre le président du club et l'adhérent,  
→ la *charte des structures*, signée entre le président du comité régional et celui du club.

La mise en œuvre des différents éléments inscrits dans la charte nécessite un accompagnement important des différents acteurs partis prenants.

### ■ Plan d'action 2003

De la qualité d'accompagnement de la charte dépend sa réussite. Ainsi chaque année, un plan d'action spécifique est mis en place par le comité régional. Les axes retenus pour 2003 sont les suivants :

→ optimiser l'utilisation du volet environnement de *Pagaie Couleur*, avec la publication du guide « environnement et Pagaies Couleurs »,  
→ aider les moniteurs Eco-Pagayeurs à la mise en place de séances en éducation à l'environnement, par la formation, mais également par la production d'outils pédagogiques spécifiques,  
→ renforcer la démarche de management de l'environnement des clubs, afin de donner une cohérence à l'ensemble des actions engagées,  
→ réaliser l'état des lieux des rivières et des plans d'eau de Bourgogne.

### ■ Les actions environnement existantes

Il existe en Bourgogne de nombreuses actions de protection et de sensibilisation dans le domaine du canoë-kayak.

→ **Les actions de nettoyage de rivières** : la plupart des clubs bourguignons participent aux diverses actions de Nettoyage de Rivière (*Nettoyage de Printemps*, «*Nettoyons la Nature*»...).

→ **Le Réseau d'Alerte pour la nature** : les pagayeurs sillonnent les rivières de France. S'ils constatent une anomalie (pollution, décharge sauvage...), ils peuvent contacter le *Réseau d'Alerte pour la nature* mis en place par la FFCK, ce qui permettra de déclencher une procédure d'urgence pour pallier ce problème.

→ **L'utilisation de l'outil *Pagaies Couleurs*** : *Pagaies Couleurs* est au canoë kayak ce que les ceintures sont au judo. À une exception près. Les aspects environnement et sécurité sont évalués et des niveaux de compétence sont identifiés.

→ **La formation des cadres à l'environnement** : les cadres sont le lien direct avec le pratiquant. À ce titre, ils sont un relais essentiel pour sensibiliser et éduquer les publics à l'environnement. Pour ce faire, ils doivent être correctement formés. Les textes réglementaires, que ce soit pour les diplômes fédéraux (initiateurs, moniteurs) ou les diplômes d'Etat (brevet d'état, BAPAAT...) prévoient des contenus liés à la connaissance et à la protection du milieu naturel.

→ **Le parrainage des parcours** : Il faut aujourd'hui aller plus loin que des actions ponctuelles de nettoyage des rivières et rendre chaque structure volontaire responsable de la gestion et l'entretien d'un parcours et signaler d'éventuels problèmes de sécurité ou besoins en aménagement.

→ **La mise en place d'animation nature** : il s'agit désormais d'utiliser cet outil, ainsi que d'autres supports tels que les mallettes pédagogiques, pour proposer à différents publics (scolaire, centre de loisirs, adultes...) des animations pédagogiques dans le but de sensibiliser et d'éduquer les pratiquants en utilisant le canoë kayak comme moyen d'exploration.



## Apprenons à préserver la planète : une cité scolaire éco-citoyenne à Joigny pour s'éduquer au développement durable

**N**ous sommes enseignants à l'EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) de Joigny (89), établissement qui accueille des jeunes en difficultés scolaires de 12 à 18 ans. Avec eux, nous avons participé dans le cadre de l'action menée par le Réseau Action Climat France, au "Pari européen contre l'effet de serre".

Parce que l'éducation à l'environnement ne peut se concevoir que sur le long terme, nous sommes engagés depuis cette année, sur un projet intitulé : "De la maternelle au lycée, apprenons à préserver la planète". L'objectif principal de ce projet est de rester cohérent en éduquant à l'environnement tout au long de la scolarité.

Au niveau de la ville de Joigny (10 000 habitants), ce projet a fédéré un partenariat entre enseignants du premier et du second degré (Maternelles, Élémentaires, Collège, Lycée, EREA d'un même secteur géographique), mais aussi d'élus de la commune ainsi que des commerçants du jovinien. Un groupe de pilotage se réunit tous les mois permettant de construire



petit à petit cette "cité scolaire éco-citoyenne" : diagnostic environnemental des établissements, participation à la mise en place de la collecte sélective des déchets au sein des établissements scolaires, actions de sensibilisation auprès de la population... Nous en profitons pour remercier les personnes

appartenant au dispositif SFFERE et à l'ADEME, qui nous ont permis et nous permettent de construire et de poursuivre cette aventure.

*Pour le comité de pilotage "cité éco-citoyenne"*  
Valérie QUERITE

## Le Centre de Domois labellisé ISO 14001

**P**remier organisme de formation bourguignon à être certifié ISO 14001 sous le n° F-21- 4502, le GRETA DIJON-BITP a innové, en soumettant son centre permanent Bâtiment et Travaux Publics de

DOMOIS au référentiel de management environnemental habituellement destiné aux sites industriels : il entre ainsi dans le cercle relativement fermé des organismes de services et des lycées (ils sont quatre en France : Dieppe, Louviers, Alençon et Montbéliard) à avoir été évalué par tierce partie ; c'est ECOPASS, certificateur accrédité par le COFRAC, qui a procédé à l'audit en décembre 2002.

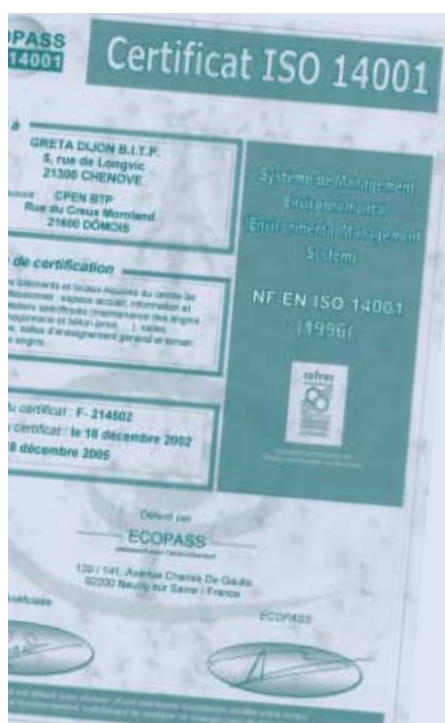
Accompagné par un consultant de l'APAVE, co-financé par le Conseil régional de Bourgogne et l'ADEME dans le cadre du contrat de plan et soutenu par la Délégation académique à la formation continue du Rectorat de Dijon, le projet a mobilisé les personnels et les stagiaires du centre permanent pendant près de deux ans.

Animée par Jérôme Lauquin, stagiaire responsable environnement, la démarche a eu pour ambition de prouver qu'un organisme de formation est en mesure de se soumettre aux mêmes exigences que ses clients, qu'il est capable de mettre en cohérence son enseignement et ses pratiques quotidiennes et qu'il prépare concrètement les stagiaires qu'on lui confie à la réalité de l'entreprise et aux exigences de la réglementation : l'introduction de bonnes pratiques environnementales dans l'enseignement technique est un enjeu fort pour la prise en compte de l'environnement, mais aussi de l'hygiène et de la sécurité dans les secteurs professionnels.

Outre les apports méthodologiques, la démarche a permis de mettre en place des équipements (séparateur d'hydrocarbures) et des pratiques respectueuses de l'environnement (tri et gestion des déchets), de créer des supports pédagogiques transférables (guide des déchets de chantier, modules de sensibilisation à l'environnement), de dialoguer avec les riverains et la collectivité locale et surtout de travailler sur le comportement des acteurs ! La formation, par le CAFOC (centre académique de formation continue) de Rouen, de trois personnes du Centre, Michel Lambert, Gilles Grandjean et Michel Lelièvre à la pratique de l'audit interne a été un élément déclencheur et mobilisateur pour la mise en place du système.

Par un engagement fort de la direction et un soutien déterminé et permanent de sa présidente Andrée Pinard, responsable pédagogique du Centre et proviseur du Lycée des Marcs d'Or, toute une équipe animée par Reynald André, conseiller en formation continue, a pu prouver sa motivation et son savoir-faire... et le faire savoir !

*Michel MOUTRILLE*  
Conseiller en Formation à la DAFCO  
Correspondant académique environnement.



## L'ERE au sein de l'Agenda local 21 de la Communauté de Communes de l'Autunois

La Communauté de Communes de l'Autunois (CCA) a organisé avec l'Inspection de l'Education Nationale une réunion de lancement pour un projet d'Education au Développement Durable (EDD) au sein du programme Agenda 21 local. L'Agenda 21 local est un document de programmation pour le XXI<sup>e</sup> siècle visant à appliquer les principes du développement durable pour des actions construites selon une démocratie participative. Cette réunion de lancement a réuni des élus de la CCA, l'Inspection de l'Education Nationale, des associations militantes dans le domaine de l'environnement (Morvan Découverte, Autun Morvan Ecologie) ou du développement (Ecoliers du Monde, CCFD, Aides et Actions) ainsi que des enseignants du primaire. L'avant-projet se fonde sur le développement d'une coopération entre une école d'ici et une école du Sud, prenant fortement en compte des

aspects sociaux et environnementaux. Cette coopération a pour but de mieux faire connaître la spécificité du mode de vie et de l'environnement des enfants d'ici et de là-bas, tout en montrant les liens de cause à effet entre mode de consommation dans les pays du Nord et mode de vie des pays du Sud. Les associations de développement assureront l'acheminement du courrier, le contact physique dans le Sud et apporteront leur connaissance de la culture du pays du Sud. Les associations écologistes mettront à disposition de l'enseignant leurs bénévoles pour une connaissance des écosystèmes locaux



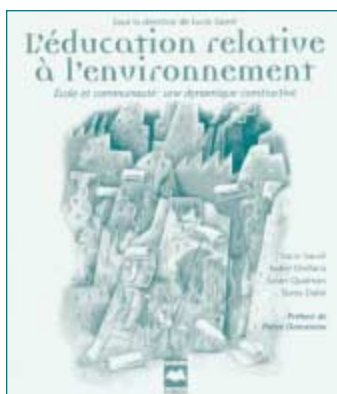
et l'impact des gestes de consommateurs sur l'environnement global. L'Agenda 21 local est un outil permettant de mettre en relation ces acteurs et fournit en amont des documents pédagogiques d'éducation au développement durable.

Un bilan au mois de juin recensera les instituteurs volontaires pour intégrer ce projet, soit au programme pédagogique de l'enseignant, soit au temps périscolaire.

**Pour plus d'information :**

Benoît KUBIAK, agenda21@autun.com

### BIBLIOTHÈQUE



Un nouvel ouvrage :

***L'éducation relative à l'environnement, Ecole et communauté : une dynamique constructive, Guide de pratique et de formation***

Sous la direction de Lucie Sauvé (2001) aux éditions Hurtebise HMH Itée. Distribution France : Librairie du Québec à Paris - liquebec@noos.fr -

Cet ouvrage s'adresse principalement aux enseignants et autres éducateurs préoccupés de guider et d'accompagner les jeunes dans le développement d'une relation harmonieuse, enrichissante et responsable avec l'environnement, leur milieu de vie.

Deux types de ressources y sont offertes :

> Une démarche globale d'éducation relative à l'environnement (ERE), à laquelle se greffent des suggestions d'activités pédagogiques destinées principalement aux élèves des deuxième et troisième cycles du primaire, et à ceux du premier cycle du secondaire. Ces activités présentent toutefois un fort potentiel d'adaptation à divers contextes et à divers groupes d'âge.

> Une démarche d'autoformation ou de coformation d'activité professionnelle des enseignants et éducateurs, arrimée à l'expérimentation d'activités pédagogiques. Il s'agit d'explorer les fondements et la pédagogie de l'éducation relative à l'environnement, tout en s'exerçant à intégrer l'ERE à sa pratique quotidienne. Divers contenus et activités de formation sont proposés à cet effet.

Ce guide de pratique et de formation s'est donc fixé des objectifs très ambitieux. La « professeure » Lucie Sauvé et ses collaborateurs nous ont déjà livré de nombreux travaux qui auront préparé les éducateurs à adopter eux-mêmes une démarche qui n'a rien de dogmatique et qui inspirera ceux qui accordent la priorité à une indispensable participation ! Le présent ouvrage, innovateur dans son dessein, repose donc sur une riche expérience et invite à de nombreuses applications et réflexions.

Exemples d'activités suggérées : explorer son quartier ou son village, rechercher les trésors de la nature ou le trajet de l'eau, découvrir les interactions existant dans l'environnement à l'aide de la « boîte mystérieuse », réaliser des études de cas (pollution dans un village), conduire un projet de compostage, améliorer son cadre de vie par un projet d'éco développement (une cour d'école plus verte)...

### Le centre d'information et de documentation

de l'Observatoire régional de l'environnement de Bourgogne est ouvert à tous les publics du lundi au jeudi de 14 h à 17 h 30, et sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

**Contact :** Hélène Denis

Tél. : 03 80 68 44 32

30 boulevard de Strasbourg à Dijon

**Conception, rédaction :** Brigitte Sabard

**Comité de rédaction :** Jean-Charles Allain (IUFM),

Jean-Michel Picoche (Education nationale)

**Conception graphique :** Fuglane, Dijon

**Illustration :** P. Michelet

**Impression :** Mâcon imprimerie

**Tirage :** 5000 exemplaires

**IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ BLANCHI SANS CHLORE**

Les articles signés publiés dans Souffle d'ere n'engagent que leur auteur.

SFFERE sur internet : <http://www.oreb.org/sffere>

**Vous y trouverez :** les objectifs de SFFERE, le plan de formation partenarial bourguignon de l'année en cours (avec une mise à jour des informations), les numéros de la revue Souffle d'ere, les partenaires de SFFERE et contacts, l'espace documentation sur l'ERE à l'OREB, une liste de sites sur l'ERE, les publications de SFFERE.

Le site SFFERE est intégré dans le site de l'Observatoire régional de l'environnement de Bourgogne [www.oreb.org](http://www.oreb.org). L'information sur l'environnement à portée de clic :

- les indicateurs de l'environnement régional,
- plus de 300 références documentaires sur l'environnement régional,
- l'annuaire des acteurs de l'environnement en Bourgogne.



## L'Education nationale publie sur l'environnement

Quand on m'a proposé de rédiger un éclairage sur les ouvrages proposés par le réseau de Documentation Pédagogique en matière d'environnement, j'ai fait un saut à la librairie pédagogique du CRDP de Bourgogne, sur le campus à Dijon et j'ai (re)découvert un présentoir spécifique contenant plus de 30 ouvrages sur 3 mètres linéaires (autant qu'en histoire, qu'en sports, qu'en informatique !). Enhardi de cette découverte, je n'ai pas voulu assommer le lecteur d'une bibliographie fastidieuse et j'ai fait le pari de proposer 4 titres généralistes (→ voir liste ci-dessous).

Le réseau SCEREN (Service Culture Editions Ressources de l'Education Nationale) doit proposer des produits divers, généralistes et spécialisés pour rendre service à tous les publics : jeunes en formation de la maternelle à l'université, professeurs, mais aussi parents et responsables d'association.

### 99 réponses sur... «L'ENVIRONNEMENT»

Co-édition CRDP du Languedoc et DIREN : «Eduquer à l'environnement, c'est buter sur de nouvelles interrogations et leur chercher des réponses qui ne soient pas toutes faites... des spécialistes répondent aux questions des lycéens, enseignants, acteurs associatifs...»

Réf 340QA029, prix : 12,50 euros.

«ECOLOGIE ET SOCIÉTÉ», ouvrage de la collection Documents, Actes et Rapports pour l'Education, coordonné par F. Aubert et JP Sylvestre (Enesad Dijon)... «En suivant chacun son propre chemin et sa propre démarche... l'historien, l'économiste, le sociologue et le philosophe s'accordent pour reconnaître qu'en nous conduisant inévitablement au-delà de la nature, les questions écologiques nous révèlent la présence privilégiée de l'homme

au sein de la nature, comme celle du sens qu'elle ne peut avoir sans lui, puisqu'elle demeure alors impensée».

224 pages, Co-édition CRDP de Bourgogne / Educagri Dijon  
Réf 210B1200, prix : 23 euros.

Un cédérom fabuleux aux multiples facettes et à l'hypertexte époustoufflant «L'ETANG, UN ECOSYSTEME», ce cédérom «met le multimédia au service de l'exploitation d'un écosystème, il permet d'appréhender le peuplement et sa zonation, d'identifier les êtres et connaître leur biologie, de comprendre les relations entre les espèces et les fragiles équilibres, de s'initier au respect de l'environnement, de disposer d'un classeur personnel...», plus de 1000 photos, des animations infographiques, un accès direct vers les compléments en ligne.

CNDP Editeur  
Réf : 755A0114, prix : 44,20 euros.

«LES ENERGIES RENOUVELABLES, COMMENT CA MARCHE ?», un cédérom destiné aux élèves des collèges et lycées «Le soleil, le vent, le bois, l'eau... Autant d'énergies renouvelables, non polluantes et inépuisables, que vous découvrirez grâce à des animations, un jeu interactif et de nombreuses informations illustrées et chiffrées».

Co-édition CRDP de Grenoble, RhonAlpesnergie-Environnement, Région Rhône-Alpes Direction de l'Environnement et de l'Energie  
Réf : 380M006M, prix : 23 euros.



Ces ouvrages sont à commander au CRDP de Bourgogne,

3 avenue A. Savary, 21000 Dijon (Campus Montmuzard), 03 80 73 85 33  
Les mêmes ouvrages et bien autres sont à disposition aux médiathèques des CDDP de Dijon, Auxerre, Macon et Nevers.

Olivier BERNARD - Responsable du département de l'ingénierie au Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) - Dijon

## COURANT D'ERE

### RENDEZ-VOUS EN NOVEMBRE 2003 AU SÉMINAIRE :

#### EDUQUER À L'ENVIRONNEMENT EN BOURGOGNE : POURQUOI, COMMENT, AVEC QUI ... ?

Dans quels dispositifs inscrire les projets en ERE ? Où trouver les ressources pédagogiques disponibles en région ? Qui solliciter comme partenaire pédagogique, technique, financier ? Autant de questions qui se posent à n'importe quel porteur de projet en ERE, éducateur sportif dans son club, animateur en structure associative, éducateur spécialisé en IME, enseignant en école, en collège ou lycée, professeur en lycée agricole, ...

Identifier la ressource pédagogique et les circuits pour la mobiliser, faire le point sur les dispositifs existants en région, se familiariser avec les procédures de montage de dossiers, appréhender le paysage riche et varié des acteurs de l'ERE à l'échelon départemental et régional, favoriser la rencontre entre des porteurs de projets issus de divers champs de l'éducation, susciter l'envie de s'engager dans une action durable ou plus ponctuelle, renforcer des convictions, tels sont les objectifs à la fois clairs, ambitieux et précis du séminaire SFFERE qui se déroulera en novembre.

#### DEUX JOURNÉES SONT PRÉVUES POUR LES PARTICIPANTS :

##### ■ UNE JOURNÉE DANS VOTRE DÉPARTEMENT :

le mercredi 12 novembre à Plombières les Dijon et Châlon-sur-Saône

le mercredi 19 novembre à Nevers et Auxerre

##### ■ UNE JOURNÉE RÉGIONALE : MARDI 25 NOVEMBRE À DIJON

Ateliers d'échanges d'expériences et de montages de projets, table ronde, conférence pédagogique sont au menu de ces trois journées inscrites dans les plans académiques de formation pour les enseignants.



### Septième édition des "JOURNÉES DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT"

#### Mars 2004 : les déchets

■ Vous souhaitez participer à la mobilisation régionale, réaliser une action pédagogique sur ce thème, mobiliser vos collègues... Vous bénéficierez d'un accompagnement de SFFERE :

- un guide pédagogique, véritable outil méthodologique, spécialement conçu pour l'opération (activités pédagogiques, personnes et lieux ressources...),
- deux journées de formation pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles,
- un correspondant animateur spécialisé en ERE pour vous aider dans votre action,
- une valorisation médiatique de votre action,
- des affiches pour communiquer et baliser vos activités dans votre établissement.

■ Vous réalisez déjà des actions pédagogiques sur ce thème, vous pouvez choisir de partager votre expérience... (conférences, posters, articles... pour communiquer avec d'autres établissements).

Pour participer aux « journées de l'ERE sur les déchets et au séminaire, contactez OREB-SFFERE : [sffere@oreb.org](mailto:sffere@oreb.org)